

no à l'adresse de la *Vérité française*, a produit une vive sensation. Un prêtre français, lettré, érudit, excellent écrivain, adresse depuis quelques mois à ce journal des "Notes romaines", que, pour ma part, je lis régulièrement avec beaucoup d'intérêt. Ce correspondant, M. l'abbé Joseph Bonnet, est parfois très hardi et très libre dans ses appréciations. On peut en juger par ce passage d'une de ses lettres, publiée par la *Vérité française* du 17 février :

"Je suis allé à la Congrégation des Rites me procurer le décret qui a été rendu hier de l'héroïcité des vertus du vénérable Joseph Benoît Cottolongo. En chemin, ayant rencontré un évêque que j'avais eu l'honneur de connaître autrefois, et que je savais rempli de l'esprit du Christ, je l'ai abordé afin de lui rendre mes devoirs, qu'il a reçus avec bonté. "Et vos affaires de France, m'a-t-il dit? Vous savez que je m'y intéresse. J'ai été souvent désolé depuis vingt ans; mais à présent, c'est un autre sentiment que j'éprouve; j'ai peur." — "Mon vénérable Seigneur, lui ai-je répondu, l'impiété est maîtresse en France; elle est la majorité qui gouverne et qui fait les lois. Ce malheur part de deux causes: de la diffusion de l'irrégion au moyen de l'école sans Dieu, et des mensonges de la troisième République à Rome. Il y a vingt ans que le gouvernement maçonnique de la France trompe le Pape par des promesses toujours spécieuses, mais toujours vaines. Tandis que cette comédie se jouait, nous sommes allés perdant sans cesse du terrain. Cependant, la minorité catholique serait encore capable de reconquérir de fortes positions, et peut-être même de recouvrer l'avantage, si elle était bien maîtresse de son action sur le terrain d'union qui a fait ses preuves, et où se rallieraient facilement les catholiques de toute opinion politique." — "Savez-vous ce que je crains, a interrompu l'évêque? Le retour à la constitution civile du clergé." — "Tenez-le pour indubitable, mon bon Seigneur. Le Grand-Orient en a exprimé le vœu il y a quelques mois, et tout ce qu'il souhaite finit par se réaliser. La loi sur les associations a été pour Rome un coup de foudre déchirant, un prodigieux amas d'illusions; la constitution civile du clergé en sera un autre. En récompense de sa débonnairété, de sa confiance, et de la modération extrême qu'elle aura prescrite aux catholiques, on verra le schisme de nouveau proclamé en France, les évêques exilés, les bons prêtres privés de leurs paroisses."

A la première lecture, j'avais trouvé ce morceau passable-